

DECLARATION DE CONFORMITE UE

Cette déclaration de conformité, émise sous la seule responsabilité du fabricant Medimundi BV.

1. Produit identification

Nom et numéro du produit: ADF2 - 202

Protection: FFP2 NR

2. Les normes harmonisées

Le produit sont conformes aux dispositions des réglementations et/ou directives européennes suivantes:

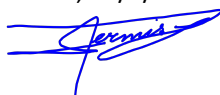
- Règlement (UE) 2016/425, équipements de protection individuelle
- EN 149:2001+A1:2009 (Equipements de protection respiratoire - Semi-masques filtrants protection contre les particules)

Centexbel (0493), Technologiepark 70, 9052 Gent-Zwijnaarde, Belgique a effectué l'examen (UE) 2016/425, équipements de protection individuelle de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type CE 032/2021/0232.

Les équipements de protection individuelle ont été soumis à la procédure d'évaluation de la conformité 'Conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit à des intervalles aléatoires (module C2)' sous la supervision de l'organisme notifié Centexbel, 0493).

Au nom de Medimundi BV:

Turnhout, 18/3/2021



David Germis
CEO Medimundi BV

 0493



Designed and
Manufactured by:
Medimundi BV
Visbeekstraat 22
2300 Turnhout
Belgium